

Dossier de presse
Pau - le 15 juillet 2019



Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes

**Accroître l'attractivité du territoire,
Encourager l'innovation,
Développer le tissu d'entreprises,
Attirer, former et recruter**



Le dispositif Territoire d'industrie : Accélérer le développement des projets industriels

Le Contexte

L'initiative Territoires d'Industrie est un dispositif d'accompagnement en soutien aux territoires à forte dimension industrielle. Il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement lancée par le Gouvernement et le Conseil National de l'Industrie (CNI) pour accompagner la « réindustrialisation » de la France.

141 territoires ont été identifiés et sélectionnés. Ils bénéficieront d'un engagement financier des Régions et de l'État, mobilisant plusieurs politiques publiques. Pour l'État, il s'agira de « concentration » de moyens financiers de l'État et des opérateurs (BPI France, Business France, La Banque des Territoires...) pour 1,36 milliards d'euros et de moyens administratifs, techniques et humains.

Le 25 mars dernier, l'ensemble des intercommunalités du Béarn aux côtés de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Communauté de communes de la Haute-Bigorre sont convenus d'élaborer ensemble le futur contrat.

Le 15 juillet, l'ensemble des partenaires - Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Etat et opérateurs publics -, après instruction des propositions formulées depuis la signature du protocole, ont validé 29 projets générant l'engagement de plus de 150M d'euros d'investissements dans les trois ans.

Lacq-Pau-Tarbes, premier contrat signé de Nouvelle-Aquitaine

La mise en œuvre du dispositif repose sur une contractualisation des priorités, actions et engagements des différents partenaires qui inclut :

- un volet stratégique, répertoriant les enjeux, ambitions et priorités du territoire en matière de développement industriel ;
- un plan d'action organisé autour d'un portefeuille de projets et de fiches actions retenus.

Les signataires du contrat seront les représentants des territoires, l'État, la Région Nouvelle Aquitaine et la Région Occitanie, le Pôle métropolitain Pays de Béarn, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, les communautés de communes du Pays de Nay et de la Haute Bigorre.

La gouvernance

Ce nouveau dispositif repose sur une gestion décentralisée.

Le pilotage et l'animation des Territoires d'Industrie doivent associer les élus locaux, l'industrie, les intercommunalités, les Conseils régionaux et l'État. Après la contractualisation avec chacun des Territoires d'Industrie, les Régions assureront le pilotage du dispositif en lien avec l'État en région et les opérateurs.

Dans chaque territoire, un comité de projet est mis en place, animé et présidé par un binôme constitué d'un élu du territoire et d'un industriel volontaire et reconnu. Le comité de projet réunit les présidents des EPCI concernés, les acteurs industriels intéressés, les représentants de la région, de l'État, les opérateurs, les consulaires, le département... Le comité de projet a pour mission de définir et suivre la mise en œuvre du projet de territoire d'industrie, formalisé sous forme de contrat.

Compte tenu de la dimension inter-régionale de notre territoire, deux binômes de pilotage sont mobilisés :

- pour les Hautes-Pyrénées : Gérard TREMEGE, référent élu et Marc MESPLARAU (UIMM Adour Pyrénées / DAHER), référent industriel ;
- pour le Pays de Béarn : Francois BAYROU, référent élu et Dominique MOCKLY (PDG TEREKA), référent industriel.

Le calendrier

Le contrat signé le 15 juillet engage les différentes parties prenantes pour trois ans. Conçu de manière souple, il pourra faire l'objet d'avenants au gré de l'avancement des projets.

Le contrat Lacq-Pau-Tarbes

Un territoire à forte valeur industrielle et économique

Forte d'une histoire industrielle et économique riche, le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes a développé un modèle industriel fondé sur l'activité des filières de référence soutenues par la présence d'entreprises leaders sur leurs marchés et d'un réseau de sous-traitants spécialisés.

Des infrastructures industrielles de haut-niveau, un pôle de formation supérieure et de recherche reconnu à l'international, une main d'œuvre qualifiée.

L'industrie sur le bassin de l'Adour : 2400 entreprises, 38 000 salariés (soit 17% des emplois)
Energie et géosciences, chimie et transition énergétique : Total, Avenia, TEREGA. Les nouveaux systèmes énergétiques : Bioénergie du Sud-Ouest (production de bioéthanol) BIOLACQ et centrale électrique biomasse, Hydro-Québec et sa filiale SCE France (stockage et conversion de l'énergie), Production hydro-électrique dans les vallées (SHEM, EDF et autres producteurs indépendants).

La chimie fine et les matériaux : TORAY (fibre carbone), Arkema, Air Liquide. Un environnement scientifique dynamique et porteur (biocarburants, matériaux), plateforme technologique CHEMPARC : éclosion de nombreux projets collaboratifs et privés. Pôle céramique de Tarbes (ex-Ceraver) : premier centre industriel de France pour les céramiques techniques (aéronautique, spatial, systèmes embarqués). Carrière et extraction : (Pierre et marbre en Ossau, marbre et ardoise en Haute-Bigorre) L'aéronautique et le ferroviaire : ancrage historique (frères Wright), aujourd'hui Safran, Messier-Dowty, Daher et un pôle de sous-traitance considérable (Exameca, Mécanique aéronautique Pyrénées, Ventana, etc.). L'Adour, un territoire majeur de l'aerospace valley, à proximité immédiate des pôles bordelais et toulousain. Ferroviaire : Alstom à Tarbes, CAF (matériel ferroviaire) à Bagnères L'agroalimentaire (deuxième industrie du Béarn en nombre d'établissements) : Pôle de compétitivité Agri-Sud-Ouest innovation, Euralis, Candia, Lindt & Sprungli, Michaud, Fromagerie des Chaumes, SEMO Groupe (Ogeu), Jambon de Bayonne, canard gras.

29 actions retenues à ce jour

Ensuite, une fois le contrat signé, d'autres opérations pourront être ajoutées au projet, dans un cadre négocié avec les autorités régionales, sur la base de la stratégie territoriale mise en avant.

Le contrat dans lequel s'inscrivent ces actions met en lumière cette stratégie territoriale repensée qui s'articule autour de deux niveaux, macroéconomique et sectoriel.

Au niveau macroéconomique :

Enjeu 1 - Accroître l'activité du territoire ;

Enjeu 2 - Encourager l'innovation ;

Enjeu 3 - Développer le tissu d'entreprises PME-PMI ;

Enjeu 4 - Consolider le capital humain : attirer, former, recruter.

Au niveau sectoriel :

Axe 1 - Renforcer les filières clés : énergie et géosciences, chimie, aéronautique et agroalimentaire ;

Axe 2 - Promouvoir le développement de l'hydrogène ;

Axe 3 - Faciliter la mobilité à l'échelle du territoire ;

Axe 4 - Résoudre le problème des traitements des déchets.

Quelques exemples de projets en Béarn (Pau et son aire urbaine, Lacq et son Bassin, Oloron et les vallées)

- Le projet IMPULSE 2025 porté par TEREKA qui consiste à développer et déployer un système intelligent (technologique et digital) permettant d'optimiser l'interaction entre l'ensemble des vecteurs énergétiques et émissions de CO2 à l'échelle d'un site et de son écosystème, puis à piloter la performance de ce système en temps réel. Ce système a vocation à être décliné de façon opérationnelle sur plusieurs sites tels que la plateforme Induslacq ou bien encore sur le site de Cap Ecologia.
- La biométhanisation des boues Cap Ecologia : mise en place d'une unité de biométhanisation pour le traitement des boues usées avec la valorisation énergétique photovoltaïque et méthanation ;
- L'accompagnement de la transformation des friches industrielles : création d'un « fonds friche » permettant d'acquérir, dépolluer, restituer en état d'usage adapté au développement économique industriel des zones aujourd'hui délaissées, à proximité du Gave de Pau, aux enjeux écologiques et environnementaux majeurs ;
- La réalisation d'un taxiway d'accès à la plateforme Aérosite. L'objectif est de construire un taxiway pour raccorder la zone d'activité Aérosite aux pistes de l'Aéroport Pau-Pyrénées, permettant ainsi aux entreprises implantées sur la zone d'optimiser leur logistique et d'effectuer des opérations de maintenance aéroportuaire civile et militaire ;
- L'expérimentation de panneaux solaires photovoltaïques organiques pour accompagner l'émergence de la filière
- Production d'hydrogène vert par électrolyse sur le bassin de Lacq
- Production de biogaz et de digestat sur le site de Mourenx
- Extension de la plateforme R&D et transfert technologique CHEMSTART'UP - Promotion de la plateforme et prospection de projets collaboratifs auprès des TPE/PME régionales
- L'implantation d'unités industrielles répondant aux marchés à venir : traitement de surface, « avion vert », fonderies 3.0 en Haut Béarn et Vallée d'Ossau

Quelques exemples de projet en Bigorre

- Bâtir une stratégie d'attractivité commune « gagnant - gagnant » à l'échelle du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes en y intégrant une démarche à l'export. : à partir des diagnostics d'attractivité, il s'agit de mener des actions communes pour vendre industriellement notre territoire
- La mise en place d'un HUB industriel autour de la maintenance, réparation, révision (MRO) aéronautique et l'e-aéronautique sur le pôle Pyrène Aéro-Pôle / Pyrénia : tiers-lieux, espace de coworking, etc. : il s'agit de développer plusieurs projets : immobiliers, bourse à l'innovation permettant d'implanter sur le territoire des startups autour des thématiques maintenance aéronautique et e-aéronautique (avion du futur).
- La création d'une plateforme d'accélération et d'innovation : vitrine de l'industrie du futur : développer un projet de transfert technologique permettant d'accompagner les TPE, PME et ETI autour de la digitalisation et robotisation
- La requalification de friches industrielles à partir d'une expérimentation OPAF RI (Opération Programmée d'Amélioration des Fiches en Renouvellement Industriel (OPAF RI) : aider les propriétaires bailleurs à rénover leurs patrimoine industriel
- Développer les solutions Smart Grid à partir de démonstrateurs d'énergie : Projet I.Z.A.R.D (Innovations pour les Zones d'Activité dans les Réseaux D'énergie) : créer un démonstrateur énergétique sur le territoire afin d'accompagner la transition à l'échelle 1